

Les signes du silence

Autor(en): **Lomikova, Radka**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **70 (2008)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-818181>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«JE GARDERAI À LA BOUCHE UN BÂILLON...»

LES SIGNES DU SILENCE

Codifiée pour permettre la communication pratique entre moines ou moniales voués au silence, la langue des signes renseigne aujourd'hui sur la vie quotidienne dans les couvents bénédictins et cisterciens au Moyen Âge.

PAR RADKA LOMIČKOVA

L'historienne tchèque Radka Lomičková prépare à l'Université Charles de Prague une thèse sur la vie conventuelle au Moyen Âge. Sur la langue des signes, elle s'est documentée «in vivo» à la Fille-Dieu, près de Romont.

Le couvent de La Fille-Dieu, près de Romont, fondé vers 1268, fut intégré à l'ordre cistercien et promu au rang d'abbaye au milieu du siècle suivant.
Photo: Radka Lomičková.



La vie monastique est fondée sur la tradition. Recherchée par les uns, rejetée par les autres, la langue des signes en fait partie. Elle a été sauvegardée par la rédaction de catalogues, mais surtout par un usage constant dans quelques monastères, dont celui de la Fille-Dieu.

Silentium. Avec la prière, le silence est la première notion qui vient à l'esprit quand on relate la vie des couvents. Surprendre une conversation en ces lieux est presque impossible: le silence n'y est interrompu que par les chants des heures liturgiques, les lectures, ou le son des cloches appelant moines ou moniales à l'église ou au réfectoire. Suivant la volonté de saint Benoît, la conversation fut strictement interdite au couvent, y compris dans le dortoir. Pour les communications indispensables, on utilisait non pas des mots, mais des signes, audibles ou visibles. Ce langage est encore utilisé de nos jours dans les monastères. Les lignes qui suivent traitent de son origine, de son évolution et de son actualité.

LES FONDEMENTS SCRIPTURAIRES

La Règle de saint Benoît (v. 480-v. 547) est à la base de la vie des moines bénédictins et cisterciens. Au sujet du silence, saint Benoît se réfère à l'Écriture pour justifier le refus des vaines conversations: «Agissons selon le prophète. “J’ai dit: je garderai ma route sans laisser ma langue s’égarer; j’ai mis à ma bouche un bâillon, je suis devenu muet, je me suis humilié, et je ne parlais même pas en bien.”»¹ D’une manière générale, toute conversation – même bonne – devait être évitée, dans l’ensemble du couvent.

Cette exigence avait un sens profond. Dès les origines, le silence a constitué un élément important de la vie monastique, et de la vie chrétienne en général. Un comportement taciturne est le signe d’une ascèse propice au calme intérieur et à la contemplation. Au couvent, où les moines mènent une vie communautaire et dorment ensemble dans un dortoir, la limitation des échanges verbaux sauvegarde aussi, dans une certaine mesure, la sphère privée de chacun.

Cependant le silence n’a jamais été exigé de manière absolue, en permanence, en tous lieux. Sainte Hildegarde de Bingen (1098-1179) l’a clairement formulé: «Il n’est pas humain que l’homme soit toujours silencieux et sans paroles.»² La communication verbale est nécessaire, c’est l’abandon

¹ RB 6, 1, citant les versets 2 et 3 du Psaume 39.

² *Explanatio regulæ sancti Benedicti*, dans PL 197, col. 1056A.

de tout contrôle de la parole qui dégrade l'homme. Le «parler» avait donc ses règles: il devait être humble, direct et simple. Il ne fallait se servir de sa langue qu'avec parcimonie, d'une manière réfléchie, dans la conscience de la présence divine. L'Evangile dit en effet: «C'est d'après tes paroles que tu seras justifié, et d'après tes paroles que tu seras condamné.»³

Les auteurs des règles destinées aux ordres contemplatifs – Bénédictins, Cisterciens, Chartreux, Trappistes – ont reconnu la nécessité d'une communication réciproque. Pour cette raison, une fois par semaine, à la fin de la journée, une récréation était au programme de la communauté. C'est à ce moment-là que les frères ou les sœurs avaient la possibilité de se côtoyer librement. Outre la nécessité psychologique, pour chacun, de parler avec les autres, la nécessité pratique de communiquer pouvait se manifester parfois dans des lieux où l'échange verbal était interdit, par exemple au réfectoire. Saint Benoît a donc précisé: «Si quelqu'un a besoin de quelque chose, qu'il l'exprime par un signe audible plutôt que par la parole.»⁴ Ces signes pouvaient être des bruits produits par des morceaux de bois, ou des tapotements, et permettaient de communiquer brièvement des notions élémentaires. Aujourd'hui encore, le Supérieur termine la prière du chœur par un simple bruit.

Le *silentium* était certes perturbé, mais au moins ce n'était pas par le son de la bouche. Le développement d'une langue des signes allait permettre l'annonce, en cas de besoin, de brèves consignes ou informations. Par exemple, pendant le chant des heures, pour indiquer la page utile d'un livre liturgique, ou inviter un frère à entonner un chant. Ou bien, au réfectoire, pour faire ajouter sur la table des objets manquants. Bien entendu, n'étaient tolérés ni les bavardages, ni le partage des nouvelles, ni les échanges d'impressions.

La langue des signes est encore pratiquée de nos jours dans les monastères, où l'on utilise toujours à cet effet des documents fort anciens (certains répertoires datent du XI^e siècle), mais ce phénomène historique attesté par de nombreuses sources écrites reste assez peu connu. En République tchèque, la recherche dans ce domaine en est à ses débuts. Ma thèse⁵ fait donc appel à la littérature étrangère ainsi qu'aux investigations sur le terrain. Je suis certes intéressée principalement par le Moyen Age, mais la permanence de la langue des signes dans les couvents est si fascinante que les

³ Mt., 12, 37.

⁴ RB 38, 7.

⁵ «La vie dans un couvent au Moyen Age. La langue des signes chez les Cisterciens et les Bénédictins», projet de doctorat GAUK n° 69007.

études comparatives s'imposent. J'ai eu la chance de pouvoir me familiariser avec cet objet au monastère de la Fille-Dieu, près de Romont, avec l'aide des religieuses que je remercie ici de leur patience et de leur amabilité à mon égard. Les connaissances acquises grâce à ces Sœurs me permettent de suivre l'évolution de ce langage, mais aussi de comprendre la signification et la description, dans des catalogues médiévaux dépourvus d'images, de certains signes très difficiles.

LE DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

Selon toute probabilité, les moines n'ont pas été le premier groupe humain à utiliser un système de signes. Ce moyen était bien connu dans l'Antiquité, au théâtre par exemple, dès avant l'ère chrétienne. Les Pères du désert ont aussi recouru à la gestuelle pour communiquer des informations pratiques (lieu, temps) lorsque l'échange verbal n'était pas convenable. Saint Pachôme (v. 292-346) écrit ainsi pour son ordre – comme plus tard saint Benoît – que nul ne doit parler à table, mais qu'il faut émettre un signe sonore pour indiquer son désir aux moines de service. Saint Basile (328-379) aussi demande aux frères le silence, à certaines heures prescrites, à l'intérieur du couvent. Il est hautement probable que les signes furent utilisés dans d'autres circonstances encore, mais nous ne possédons pas de document écrit là-dessus.

C'est au X^e siècle seulement que la langue des signes commença de se fixer, avec la fondation de l'abbaye bénédictine de Cluny. Plus que partout ailleurs, l'accent donné au *silentium* y fut prioritaire et les entretiens, à de rares exceptions près, interdits. Pour s'exprimer, chacun devait utiliser des signes. Il n'est donc pas surprenant de voir la langue gestuelle prendre un essor considérable et sa forme se codifier. Ainsi furent éliminées, peu à peu, certaines différences issues de la tradition orale. On a conservé deux catalogues, presque identiques, de cette langue, rédigés à l'époque de l'abbé Hugues de Semur (1049-1109) par les moines Bernard de Cluny et Ulrich de Zell.⁶

La langue des signes fut présente dans les couvents cisterciens dès leur fondation. Des moines venant de Molesmes en 1098 l'ont probablement apportée et développée à Cîteaux. Au début, les règlements des monastères ne contenaient pas un chapitre spécial au sujet du silence, car la Règle

⁶ Edition par JARECKI 1981, pp. 121-142.

de saint Benoît traitait déjà le sujet en détail, mais seulement des prescriptions concrètes. Quand il s'agissait par exemple de régler un problème dans un endroit voué au *silentium*, à un moment où parler était strictement interdit, trois moines avaient la possibilité – en accord avec leur Supérieur – de se consulter brièvement. Il est intéressant de noter que le terme de parloir (*parlatorium*) correspond, dans le texte latin des *Ecclesiastica officia*, au terme *auditorium*, qui désigne un lieu destiné à l'écoute.⁷ A l'infirmerie, les malades pouvaient communiquer oralement avec le frère qui les soignait sans manquer à la règle du silence.⁸ Enfin, la langue des signes permettait de transmettre brièvement des messages importants; pareille situation pouvait se présenter dans le cours de n'importe quel travail⁹, mais encore à la cuisine¹⁰ et au réfectoire.¹¹

Deux importants catalogues de signes en provenance des couvents cisterciens sont arrivés jusqu'à nous. On les désigne habituellement par leurs titres abrégés: *Ars (signorum Cisterciensium)* et *Signis (Si qui adhuc artem signandi non bene novit)*.¹² Les deux sont rédigés en hexamètres latins, et contiennent environ 200 signes. Ils sont conservés dans plusieurs manuscrits, et offrent la possibilité de comparer les versions régionales.

La langue des signes a donc connu un développement rapide. Les novices, c'est-à-dire ceux qui désiraient entrer dans l'ordre, avaient l'obligation de se familiariser très vite avec elle; le maître responsable de leur formation à la vie monastique en surveillait l'étude.¹³ Dès les débuts, l'interdiction d'en faire usage immodérément fut insérée dans les textes cisterciens, car un échange de signes trop abondant pouvait aussi faire obstacle au *silentium*. Les affaires traitées au Chapitre, par exemple, ne devaient être divulguées ni par la parole, ni par les signes.¹⁴ Dans les fermes et les granges, les moines n'avaient pas le droit non plus d'échanger des signes, ni entre eux, ni avec leurs employés.¹⁵ Au XIV^e siècle, dans les couvents tchèques que venaient chaque année inspecter des visiteurs, ceux-ci veillaient au strict respect du *silentium*, en s'assurant que les moines ne remplaçaient pas indûment les mots par des signes; et qu'ils ne cherchaient pas à communiquer avec l'extérieur. Le bris du silence et l'usage immodéré de la langue des signes valaient aux moines diverses punitions: on pouvait leur supprimer le vin au réfectoire, les faire admonester par le Chapitre, les mettre au pain et à l'eau ou leur interdire de porter l'habit pour un certain temps.¹⁶

⁷ EO 72, 9-12.

⁸ EO 92, 1.

⁹ EO 75, 9.

¹⁰ EO 75, 51.

¹¹ EO 89, 9; 106, 2; 108, 13.

¹² *Ars* fut édité par JARECKI 1988, pp. 356-374; *Signis* par GRIESSER 1947, pp. 117-128.

¹³ EO 113, 1.

¹⁴ EO 70, 77.

¹⁵ EO 84, 26 f.

¹⁶ Radka LOMICKOVA, «Derrière les murs des cloîtres. XIV^e siècle», dans: *Medievalia historica bohemia* 11 (2007), pp. 141-201.

Progressivement, les menaces de châtement s'aggravèrent. Outre les punitions encourues sur cette terre, les moines pouvaient craindre les tourments du Purgatoire tels que le Moyen Âge les imaginait. Au XII^e siècle, par exemple, le Bénédictin Edmund eut la vision de ce lieu; en le parcourant dans son extase, il distingua, parmi la foule souffrante, des moines qui expiaient leur mauvais comportement: des coups de bâton au visage châtaient le rire excessif ou l'emploi futile de la parole, et celui qui abusait de la langue des signes était entravé par des chaînes brûlantes.¹⁷ Les moines étaient ainsi avertis! Pour la même faute, ainsi que pour un comportement infantile et la recherche de biens superflus, leurs doigts seraient martelés sur une enclume.¹⁸

L'usage de la langue des signes dans les couvents, et son opportunité, ont suscité bien des interrogations et de longs débats. La principale critique provenait des moines concernés eux-mêmes, mais aussi des membres d'autres ordres religieux. Elle prenait argument des malentendus provoqués en diverses occasions par quelque négligence dans la formation des signes. Aussi précis soit-il, un signe comporte en effet plusieurs significations possibles, et celui qui le reçoit doit pouvoir détecter le sens correct selon le contexte. Autre complication, la communication par signes s'exerce différemment à proche ou longue distance. Enfin, il y avait danger que le répertoire des signes, dans les catalogues officiels, ne suffît pas aux besoins d'une conversation normale, et que dès lors on utilisât des signes enregistrés nulle part – dont les supérieurs ne pouvaient pas avoir le contrôle.

Le dernier reproche était d'ordre esthétique. Les moines devaient garder une attitude digne et modeste. On pensait en effet que les gestes du corps reflétaient l'âme. Les moines devaient être reconnaissables à leur manière d'être, convenable et ferme, sans gestes excentriques, et fuir les extravagances des jongleurs et des comédiens. Or la langue des signes, qui s'enracine dans le langage du corps, fait appel à des gestes semblables à ceux d'autres groupes sociaux que celui des moines.¹⁹ L'argument massue, enfin, était que dans l'ordre divin chaque chose a sa place précise, et que si Dieu a donné à l'homme une langue pour parler, celui-ci ne doit pas la remplacer par les mains.

Pour toutes ces raisons, nombre de religieux n'ont jamais adopté la langue des signes, par exemple les Chartreux: «Comme nous vivons dans la solitude,

¹⁷ Description chez Thomas FÜSER, *Mönche im Konflikt. Zum Spannungsfeld von Norm, Devianz und Sanktion bei den Cisterciensern und Cluniacensern: 12. Bis 14. Jahrhundert* (Vita regularis 9), Münster 2000, p. 3.

¹⁸ Voir B. H. Helinandus, *Sermo XXII In Nativitate B. Mariæ Virginis* II dans PL 212, col. 668B.

¹⁹ Voir cette critique dans RÜFFER 1999, pp. 206-208, 213-218.

Illustrations ci-dessous et page suivante, de gauche à droite:
Quatre signes en usage à La Fille-Dieu: une lettre, du pain, le Chapitre, Dieu.
Photos: Radka Lomičková.

nous n'utilisons pas les signes à l'exemple des cénobites, sauf en de très rares occasions. Car nous pensons que la langue suffit à exprimer ce qui est important, sans que nous ayons besoin d'utiliser une autre partie du corps. Avec un ou deux mots, il est possible de communiquer tout ce qui est vraiment nécessaire.»²⁰

Il est incontestable que, grâce à la langue des signes, le calme et la paix régnaient davantage et que s'estompaient les problèmes liés à la discussion. Quand le silence était rigoureusement entretenu, les signes étaient irremplaçables. Mais comme la conversation orale, progressivement, prit la place de l'échange par gestes, la langue des signes ne fut conservée intégralement que dans les couvents où la parole était interdite. Ailleurs cependant, des voix s'élevèrent qui demandaient le retour à la pratique ancienne. C'est pourquoi l'usage de la langue des signes constitue une partie des prescriptions de stricte observance pour les Trappistes, qui l'utilisent encore aujourd'hui. Dans les couvents de fondation cistercienne, en revanche, on ne la rencontre plus guère.

Au-delà de ces considérations générales, je me suis intéressée aux catalogues destinés à l'apprentissage de la langue des signes. Ces catalogues, très concrets, renferment des ensembles de 50 à plus de 400 signes, répertoriés par thèmes, par ordre alphabétique ou autrement. Une petite description, en guise de mode d'emploi, précède chaque définition d'un signe.

²⁰ Guido I, *Consuetudines Cartusiae* 31,3 dans PL 153, col. 703.



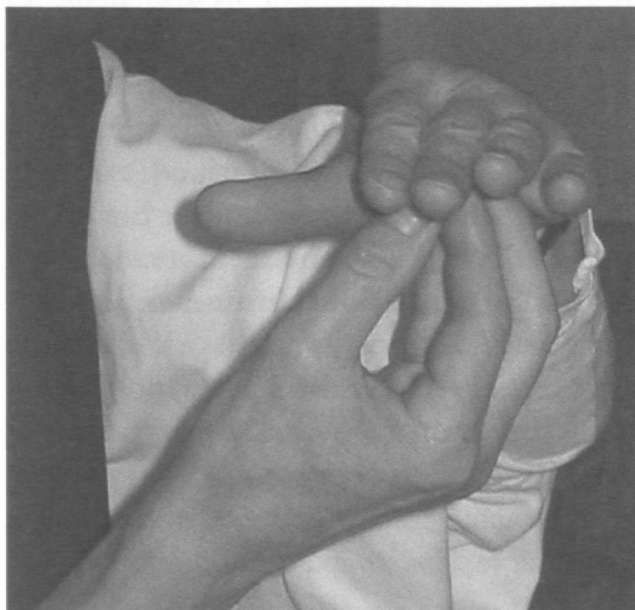
Exemple: «Le pain est signifié par un cercle formé par les deux pouces et les deux index reliés entre eux»²¹, image parlante car le pain était rond.

Même si tous les catalogues n'en font pas mention, il existe une règle de base: utiliser toujours la main droite, et particulièrement l'index; mais tous les doigts de la main, et aussi la paume, peuvent être employés. Il arrive que les mains se combinent avec le corps, selon des possibilités diverses. En général, un mot n'est pas exprimé par un seul signe, mais par la combinaison de plusieurs. Exemple: «missel» = «livre» + «croix». Les novices apprenaient tous les signes de ces catalogues pour prononcer leurs vœux solennels; afin de préserver le *silentium*, des signes savamment composés donnaient dans leur intégralité les phrases exigées par la liturgie.

Dans les catalogues, les signes sont représentés de diverses manières, le plus souvent par l'image d'un objet ou la figuration d'un mouvement. Ils peuvent également indiquer la fonction spécifique d'une personne. Ce sont des signes simples, faciles à comprendre: «Une maison, on l'exprime par la forme du toit.»²² La plupart de ces signes sont universels, et peuvent être compris dans toutes les cultures. Mais certains possèdent un sens dérivé dont le déchiffrement postule certaines connaissances préalables. Exemple: pour désigner un Cistercien, on enchaîne le signe «blanc» (couleur de son habit) et le signe «moine». D'autres signes, qui

²¹ *Ars* 59, 60.

²² *Ars* 74.



ne correspondent pas à la représentation d'un objet particulier, sont purement conventionnels; cela concerne en particulier les couleurs – sauf «rouge», pour lequel il suffit de se toucher les lèvres.²³ Bien que les signes nous paraissent universels par définition, pour en user dans les diverses régions d'Europe il fallait connaître la langue du pays, car elle influence la séquence des signes tout comme elle fixe l'ordre des mots dans une phrase. Exemple: dans les couvents francophones, une chapelle est exprimée par les signes «église» + «petit»; en allemand ou en anglais, on forme «petit» + «église».

On se rend compte que l'apprentissage des signes n'était pas simple. Aussi l'utilisation de moyens mnémotechniques était-elle répandue, et ces astuces figuraient souvent dans les catalogues, contrairement à l'usage actuel; car les gens du Moyen Age étaient plus que nous tributaires de leur mémoire. Bénédictins, cisterciens, ou plus tard trappistes, les catalogues se ressemblent beaucoup dans la forme. Cependant, leur contenu présente des différences (apparition ou disparition de certains mots) qui intéressent beaucoup les historiens. Exemple: c'est dans la liste d'Udalrich (XI^e siècle) qu'est mentionné pour la première fois le port du voile chez les femmes au Moyen Age. Pour l'époque moderne, on note l'apparition du cahier, ou de la douche. Les catalogues renseignent ainsi sur la vie quotidienne des couvents mieux que beaucoup d'autres sources. Le large répertoire et la multiplicité des signes font connaître l'intérieur des monastères, les activités qu'ils abritaient, les destinées des gens qui y vivaient.

Les moines ont rencontré plusieurs problèmes dans l'utilisation de la langue des signes. Les malentendus étaient fréquents, du fait de l'exigeante construction des phrases et de la structure souvent complexe des signes. La rapidité gestuelle des interlocuteurs et la richesse très variable du contenu jouaient aussi un rôle important. La difficulté essentielle tenait, d'une part, à la manière d'exprimer les temps (futur, passé), et d'autre part au manque de signes pour représenter les verbes. Les catalogues, qui étaient conçus comme des outils de transmission de nouvelles simples et brèves, ne traitaient pas de la construction grammaticale des phrases. Mais, en fin de compte, tous ces inconvénients présentaient l'avantage d'empêcher les moines de perturber le *silentium* par des échanges intempestifs de signes.

²³ On trouve dans BARAKAT 1975, pp. 97-112, la description de plusieurs groupes de signes utilisés actuellement.

D'une manière générale, l'emploi de cette langue est rare à l'heure actuelle. On estime qu'il est plus profitable de régler le travail par un échange verbal. Nous devons être reconnaissants aux Trappistes d'avoir sauvegardé la pratique des signes dans la vie quotidienne, car ils l'ont reprise des Cisterciens qui l'avaient abandonnée au XV^e siècle déjà. Les Trappistes ont adapté la langue des signes, qu'ils utilisent encore tous les jours, et ils l'enseignent aux novices dès leur entrée au couvent.

Après Vatican II, le nombre des signes utilisés a considérablement baissé, car le silence n'est plus aussi strict. Les moines et les moniales qui étaient entrés dans les couvents cisterciens de stricte observance avant ce Concile avaient appris la totalité des signes figurant dans les catalogues d'autrefois. Aujourd'hui, on apprend seulement les plus importants.

Pour les moniales de la stricte observance trappiste de la Fille-Dieu, près de Romont, les paroles de saint Benoît sur le *silentium* ont gardé toute leur actualité, et c'est pourquoi le langage des signes y est encore pratiqué, remplissant sa fonction fondamentale: permettre à la langue de se taire. Nombreux sont les lieux du monastère où l'on n'entend jamais une parole profane: l'église, le réfectoire, le dortoir et le chemin de croix. De l'heure des Complies à la messe matinale, un grand silence règne dans l'espace conventuel. A la longue, cette pratique constante de la langue du silence produit inévitablement des signes nouveaux, inconnus du catalogue officiel. On pourrait dire qu'il s'agit d'une forme de dialecte. Il existe ainsi des signes que seules comprennent les Sœurs de la Fille-Dieu. Exemple: si l'une montre le bout de son index gauche, il s'agit d'une prière au chœur, celle de Tierce; si elle tapote le dos de sa main gauche, cela signifie laver la vaisselle, ou quelque autre chose.

La vie des moines est fondée sur la tradition, et la langue des signes – qui en fait partie – ne s'éteindra sans doute pas complètement, mais son usage sera de plus en plus limité. Si elle devait disparaître un jour, c'est une composante très importante de la vie monastique selon saint Benoît – le *silentium* – qui serait compromise.

R. L.

(traduction Eva Ruffieux)

Bibliographie

RB: *Regula Benedicti (Rehole Benediktova. Latinsky česky)*, Prague 1998

EO: *Ecclesiastica officia (Gebräucherbuch der Zisterzienser aus dem 12. Jahrhundert. Lateinisch/deutsch)*, Kassian LAUTERER et al. éds (Quellen und Studien zur Zisterzienserliteratur VII), Langwaden 2003

PL: Jacques-Paul MIGNE, *Patrologiæ cursus completus, Patrologia latina*, vol. 1-217, Paris 1844-1855

Robert A. BARAKAT, «The Cistercian Sign Language. A Study in Non-verbal Communication», dans: *Cistercian Studies Series* 11 (1975)

Bruno GRIESSER, «Ungedruckte Texte zur Zeichensprache in den Klöstern», dans: *Analecta Sacri Ordinis Cisterciensis* 3 (1947), pp. 11-137

Walter JARECKI, «Die "Ars signorum Cisterciensium" im Rahmen der metrischen Signa-Listen», dans: *Revue bénédictine* 98 (1988), p. 329-399

– *Signa loquendi: die clunisianischen Signa-Listen*, Baden-Baden 1981

Thomas MERTON, *The Waters of Siloe*, San Diego / New York / Londres 1979

Jean UMIKER SEBEOK, Thomas A. SEBEOK, *Monastic Sign Language (Approaches to Semiotics 76)*, Berlin / New York / Amsterdam 1987

Georg MÜLLER, «Die Zeichensprache in den Klöstern», dans: *Cistercienser Chronik* 21 (1909), pp. 243-246

Gérard VAN RIJNBERK, *Le langage par signes chez les moines*, Amsterdam 1953

Jens RÜFFER, *Orbis Cisterciensis: zur Geschichte der ästhetischen Kultur im 12. Jahrhundert (Studien zur Geschichte, Kunst und Kultur der Zisterzienser 6)*, Berlin 1999